



Remboursement d'indemnité par l'assurance

Par **ccasagrande**, le **16/08/2010** à **19:15**

Bonjour,
suite à un sinistre, j'ai accepté le remboursement de l'assurance. mais celle-ci veut effectuer un virement ; moi je voudrais un chèque pour pouvoir le mettre sur un autre compte (le compte où le virement doit être effectué est en train d'être clôturé, l'assurance a-t-elle le droit de me refuser le remboursement pour chèque par avance merci de votre réponse

Par **chris8610**, le **19/08/2010** à **14:25**

Bonjour,

Comme votre compte va être clôturé vous avez tout à fait le droit de demander que le virement soit fait sur un autre compte. Vous pouvez, si l'autre compte est déjà ouvert, donner un autre RIB, sinon votre assurance doit vous faire un chèque.

Cordialement.

Par **ccasagrande**, le **19/08/2010** à **15:15**

merci pour votre réponse